

CSE
RESEAU

L'ECHO DE LA FABRIQUE

28.06.19

Journal des Moyens internes de fabrication ex filière



LIMINAIRE

LA MAGIE DE MARSEILLE

La pensée magique...

... C'est quand une direction s' imagine qu'elle peut transformer l'entreprise, restructurer les services, mettre en place de nouvelles offres à contenus journalistiques... seule.



Sans les salariés, sans les élus des instances. En les informant quand c'est bouclé, en présentant des projets changeants au fil du temps.

La pensée magique, c'est quand une direction s' imagine qu'un projet aussi important que les matinales communes avec Radio France se passerait d'une information consultation des élus de ce CSE. Un projet important, nous le constatons au vu du document transmis par France Télévisions au CSA, et qui décrit des déménagements, des ventes de bâtiments puis des regroupements avec Radio France, qui nous transforme en simple diffuseur d'une émission qui nous échappe totalement éditorialement, et que nous finançons au détriment de programmes propres...

La CFDT exige cette information consultation ; nous exigeons une information transparente et complète, un bilan objectif et une projection réaliste du projet. France 3 réseau ne doit pas devenir un simple diffuseur.

La pensée magique, c'est imaginer, dans une entreprise dotée d'un accord QVT pourtant !, que des salariés - ceux de la direction financière, les comptables en région -, s'épanouiront dans leur travail et développeront leurs compétences en étant cantonnés à une seule tâche, loin de leur ligne managériale, sans perspective d'évolution.

La CFDT exige que les impacts psycho sociaux du projet de transformation de la direction financière, induits entre autres par la monotonie des tâches ou le manque de perspective, soient analysés et fassent l'objet d'un plan de prévention spécifique.

La pensée magique, c'est imaginer que les salariés de France Télévisions iront confier leurs problèmes de boulot ou perso à un anonyme au bout du fil, psychologue ou assistant social, qui travaille selon des schémas et des grilles prémâchées et propose des réponses pré-formatées à des problèmes humains. La pensée magique, c'est bien beau, mais, elle occulte la réalité. Le dialogue social dans les instances et le travail collaboratif avec les salariés, ce n'est certes pas facile. Mais ils sont nécessaires si nous voulons construire ensemble la télévision de demain en région.

Marseille, le 27 juin 2019

Sortie de grève du 31 mai 2019

Les revendications des organisations syndicales portaient sur :

- a- Le maintien du remboursement forfaitaire des frais de mission et du lissage des frais liés aux découchers et aux repas.
- b- Le maintien des collectifs de travail en vidéo mobile et fiction.
- c- La révision de la gestion des repos sur place concernant les activités de vidéo mobile et de fiction.

Il a été convenu d'une reprise des négociations dès octobre 2019 ; en attendant, le forfait est donc **MAINTENU POUR TOUS** jusqu'au 1er Octobre 2020.

La CFDT constate que le travail de saisie des frais de mission n'est aujourd'hui absolument plus valorisé, et suite à la concertation des assistantes administratives qui affirment avoir deux fois plus de travail à former les salariés et à corriger les erreurs de saisie. Nous demandons donc que la saisie des frais revienne aux assistantes au plus vite.



LES ASSISTANTES SOCIALES

Un nouveau service va se mettre en place pour l'ensemble des collaborateurs à partir de septembre 2019.

A l'issue de l'appel d'offre, c'est la société RESPONSABILITE qui a été choisie. Sous prétexte de permettre l'accès de tous les salariés à un service social, où qu'ils se trouvent (y compris les OM), la prestation d'accompagnement social se "dématérialise" et se fera à distance...



L'évaluation sociale se fera uniquement par téléphone par 6 assistantes sociales (bientôt 8), enregistrement des conversations avec l'accord du salarié. Sont prévus contractuellement 50 présents/an pour l'ensemble des salariés de France Télévisions, ce qui est ridicule à l'aube de la vague de départ dans le cadre de la RCC; un questionnaire de satisfaction sera systématiquement proposé au salarié qui aura contacté ce service.

Nous nous interrogeons, face à cette prestation téléphonique: la direction semble considérer l'accompagnement salarial des salariés comme une formalité, alors que FTV devra affronter la « transformation » voulue par la direction.

Une assistante sociale, pour nous, c'est quoi ?

- Une personne présente dans l'entreprise et collègue qui sonde régulièrement le climat psychosocial dans les services ou autour de la machine à café ; qui lance des alertes et contribue à la prévention primaire dans l'entreprise.
- Une interface, un recours en cas de problème juridique, de santé, familial, etc...
- Une aide personnalisée, disponible et bienveillante dans les démarches administratives.
- Un visage connu, rassurant, un sourire qui fait du bien.

Une motion a été votée afin de permettre aux instances représentatives de suivre de près la mise en place de cette nouvelle prestation et de pouvoir constater son efficacité.

Le point n°6 – Compte-rendu de la **commission de suivi Moyens de fabrication** du 17 juin 2019 n'a pu être traité, faute de temps et est donc reporté au prochain CSE.

Alors, en attendant, qu'est ce qui s'est dit lors de LA COMMISSION DE SUIVI DES MIF (17 juin 2019) ?

Comparaison du compte de résultats des fictions réalisées avec les hypothèses prévisionnelles projetées en juillet 2017.

Les OS ont demandé la mise à jour du business plan 2018 remis suite à la commission économique du CCE du 10 juillet 2017, et qui se basait sur 20 fictions/an, et moins de jours de feuilleton.

Eric Fressignaud explique que la Direction Financière travaille sur un réalisé 2018 et 2019. Une simple règle de trois n'est pas assez précise, et il reste des éléments de coûts complets « *incompréhensibles* » à éclaircir. Selon lui, les nombreux changements intervenus en 2018, notamment d'organisation, de répartition des coûts, les éléments de charge de personnel (1/10e de congés payés), de modification des outils de planification et de comptabilité, ont pu engendrer des erreurs.

Un travail sur les charges fixes et la part secor doit également être mené.

Sans compter qu'il faut attendre le budget du groupe (commencé en juillet, terminé en novembre).

Nous devrions avoir une réponse à notre demande en novembre. L'exercice devrait être plus simple les années suivantes, notamment car le nombre de 21 fictions/an semble pérenne (contre 32 en 2017).

Point à date sur l'emploi

Au 30 avril 2019 la DMF comptait 842 permanents, contre une cible de 974 postes selon le dernier document d'information-consultation. Pour mémoire, le rapport de l'expert daté de mars 2018 relevait 862 permanents pour 1018 postes.

Le delta s'explique en raison du nombre très important de postes vacants.

Postes vacants :

DMF hors USGS 83 postes vacants, dont 65 postes en cours de pourvoi.

Au travers du prochain bilan de l'emploi, nous verrons la hauteur du recours aux CDD, mais sans pouvoir apprécier qualitativement s'il a été suffisant ou non pour combler les besoins générés par ces postes vacants. Nous espérons que le travail de co-construction de nouveaux indicateurs, entre la DDS et la CEF du CSEC, apportera une réponse aux besoins d'analyse des élus.

La direction a souhaité attendre la nomination des cadres intermédiaires afin qu'ils participent aux recrutements au sein de leur équipe. C'est évidemment logique, mais la période de nomination a été beaucoup plus longue que prévu, ce qui retardé l'enchaînement. De nombreux salariés se sont plaints de surcharge et d'abandon hiérarchique, ce qui a rajouté des difficultés dans le déploiement de la réorganisation. Aujourd'hui Yves Dumond estime que la structure est stabilisée, à quelques postes près, et sans compter les mouvements naturels.

Un rythme de croisière devrait être atteint rapidement, en tout cas c'est le souhait de la direction, d'où les publications de postes « en masse » depuis le mois d'avril.

Les membres de la commission savent que des permanents et des non permanents hésitent à postuler à cause de la localisation des postes au Siège. La direction répond que c'est leur choix et elle palie en faisant du « *sourcing* » externe, notamment pour la vidéo mobile. Nous estimons que la nouvelle donne suite à la réorganisation nous prive surtout de compétences internes.

Deux postes de cadres de gestion sont occupés par des salariés en mission. La direction espère que ces missions se transformeront en prises de poste définitives. Un poste de cadre de gestion est encore vacant, à Lyon ; il reste ouvert aux vœux.

Une nouvelle campagne de vœux pour les chargés de production devait être lancée dans la semaine du 17 juin pour opérer la répartition des portefeuilles.

Nous avons demandé des précisions sur deux fiches de poste publiées dernièrement :

- N°5399 - Chef de car. Le site de rattachement du car n'est pas mentionné alors que la négociation de la saisine le 20 février avait abouti, entre autres, à l'ajout de cette information. Arnaud Ségur confirme que c'est un raté qui ne se reproduira pas. Dans ce cas il s'agissait du car de Rennes.

- N°5430 - Chef d'équipement vidéo, son, post-prod (adjoint du chef de car). Le moyen mentionné est «car Benjamin », alors qu'il en existe deux (Rennes et Marseille), et il n'est pas précisé s'il s'agit d'un vidéo ou d'un sondier Arnaud Ségur précise que pour les postes à la vidéo mobile l'approche se fait « par la masse », peu importe le moyen. La RH récupère les profils qui sont ensuite positionnés sur le moyen. Dans ce cas il s'agissait d'un vidéo pour le car de Marseille.

Entrées-sorties depuis le 1er janvier 2019

29 salariés de la DMF ont quitté l'entreprise suite à une rupture conventionnelle depuis 2018. Nous savons que certains salariés ont choisi cette voie car ils ne souhaitent pas subir la réorganisation. Mais quelle est leur proportion ? Arnaud Ségur répond que les motifs sont des choix très personnels, dont beaucoup de « pré-retraite ».

La filière RH ne faisant pas de comptabilité par poste, il n'y a pas de chiffre sur les remplacements de ces départs. Elle a rappelé que chaque départ s'examine au cas par cas, et que s'est ajoutée la réorganisation qui a pu modifier des besoins, donc des postes.

CONCUR

Tous les salariés de la vidéo mobile et des équipes de tournage ont reçu un smartphone, et chaque car est équipé de deux ordinateurs. Problème : l'accès à Concur n'est pas complet sur Android... Marina Da Silva n'a pas eu ce retour, elle se renseignera.

Les salariés doivent saisir eux-mêmes leurs frais dans Concur, mais cela ne semble pas connu de tous. La direction fera une note.

Des tests sont en cours pour que les cadres à la production puissent valider l'ensemble des notes de frais sans être submergées par les notifications. Les 1ers retours semblent prometteurs. Quand la procédure sera stabilisée la direction communiquera.

A l'occasion du prochain Tour de France, des process simplifiés ont été élaborés pour alléger cette charge supplémentaire pour les techniciens et les cadres à la production : 140 techniciens sont concernés (dont 50% de permanents). Il y aura deux clôtures à J+15 après l'événement. L'équipe de production mettra à disposition un ordinateur avec une session générique. Les utilisateurs auront à disposition le réglementaire en PDF et en papier. Un rappel sera fait pour ne pas oublier de télécharger l'application Concur et d'activer son profil. Les contrats sont à faire au plus tôt pour les rattacher aux profils Concur. Il y aura deux liquidations, du 3 au 14 juillet et du 15 au 29 juillet. La liquidation au forfait ne sera pas possible. La liquidation au justificatif pourra se faire ainsi : chaque facture sera prise en photo et enregistrée dans sa bibliothèque. A la fin de la période le salarié remplira un tableau Excel modélisé. La saisie dans Concur se fera en regroupant les motifs (repas midi, hébergement...). Les justificatifs « papiers » seront traités à Lille.

La commission souhaite que la direction élargisse cette simplification à toutes les opérations de la DMF. C'est d'ailleurs l'un des sujets à traiter dans la poursuite des discussions post préavis de grève Roland Garros.

Nous souhaitons également que les notes de frais s'ouvrent automatiquement plutôt que de soumettre le tout à une manipulation du cadre à la production.

Vidéo mobile

Yves Dumond explique qu'un travail de rééquilibrages des activités de flux sur les 6 cars à mener. Il a présenté une projection de la répartition des jeux sur l'année 2019 en fonction de la connaissance actuelle du plan de charge à l'issue de la réunion.

Logistique des équipes de tournage

Des techniciens des équipes légères en région sont particulièrement agacés par les dysfonctionnements à répétitions. Le flou est total sur l'identité de leurs interlocuteurs et sur la gestion de la logistique. La direction promet une réponse au courrier du 21 mai des Représentants de Proximité de Rennes sur le sujet.

La direction explique que, plus particulièrement sur la logistique des équipes de tournage, une personne a été identifiée à Bordeaux et à Strasbourg. Une autre solution serait en réflexion à Rennes. Dans le centre d'exploitation Nord, une personne assurera la liaison avec AISO (une procédure est en cours d'écriture). Un pool de 3 personnes est en cours de constitution au Siège, tant pour les « locaux » que pour les régionaux en mission à Paris. Un logisticien est dédié sur chaque site fiction. La logistique de Toulouse sera reprise par Marseille car aucun permanent sur place ne peut/veut assurer cette tâche. Pour la direction, une gestion à une telle distance ne pose pas de problème, à condition de faire des fiches de tournage plus précises, d'anticiper, que Marseille réponde aux sollicitations, que les utilisateurs du matériel se disciplinent (on met à charger les batteries vides avant de partir par exemple)... Bref, à condition qu'il y ait une bonne organisation. Yves Dumond ajoute que la direction ne s'interdira pas de faire appel à un prestataire en cas de besoin.

La logistique de la vidéo mobile de Toulouse a été remontée à Paris et ce sera bientôt le cas pour Rennes.

Planification

Comme promis par la direction, un planificateur unique a été désigné pour s'occuper des équipes de tournage. Arnaud Richard a pour consigne de maintenir les collectifs de travail existants.

PLANIF est déployé et utilisé sur l'ensemble de la direction. Des évolutions du logiciel sont en cours. C'est un outil puissant mais difficile reconnaît Yves Dumond, il demande du temps pour être pris en main. Les remontées du terrain sont en cours de consolidation.

A ce jour les cadres de gestion nommées ont toutes signé leur avenant. Leur activité est liée à leur site, mais il peut arriver qu'elles interviennent ponctuellement sur certaines activités centrales. C'est le cas par exemple de l'une d'entre elles qui en a fait la demande (planification des espaces vidéo transfert du Siège). De plus, pour la direction, rien ne les empêche de donner un « coup de main » sur les autres activités de leur site, d'autant plus que nous sommes en phase transitoire. La cadre de gestion de Rennes assure encore la paye et les RIA de la VM, mais la gestion des RIA est en cours de réorganisation : la VM, la vidéo fixe et les équipes de tournage seront gérées par la GTA (sauf Strasbourg qui sera géré sur place afin d'assurer une charge suffisante à une personne non mobile). Les RIA fictions seront repris à partir de juillet par les deux chargées de gestion administrative de Lambersart. Les RIA des feuillets sont gérés par les équipes des feuillets. Les contrats intermittents hors fictions seront gérés par les plannings. Pas de modification pour les contrats intermittents des fictions, ce sont les cadres à la production qui font les demandes de contrat.

Si un problème de charge de travail apparaissait, il serait traité... assure la direction.

Bois d'Arcy

Le bâtiment est monté, les ouvriers ont attaqué la toiture.

Bordeaux

Où en est le projet de fablab ? Avec quel plan de charge prévisionnel ? Un chef de projet a-t-il été nommé ? Quelle est la structure des postes ? Quels sont les locaux dédiés ?

Yves Dumond renvoie à la conclusion de la saisine des personnels de Bordeaux.

NoA attend une proposition de France.tv Studio pour la conception de programmes. France.Tv Studio doit identifier un auteur. La commande est de 40 épisodes/an, dont 10 pour le 1er janvier 2020. Parallèlement, la DMF travaille avec la fiction numérique pour que 2 des 7 projets soient fabriqués par Bordeaux en 2020.

Plusieurs candidats sont en lice pour être chef de projet. Selon Yves Dumond, les meilleurs profils ne sont pas disponibles tout de suite.

Les investissements pour la transformation technologique ont été présentés en CODIR. Les locaux restent les mêmes, ils seront simplement réaffectés (il y a des bureaux vides).

Le Franay

Des candidatures de monteuses permanentes de post-prod volontaires pour des missions ont été refusées. Yves Dumond explique que les conditions ne sont pas réunies : il n'y a pas de salle de montage au Franay pour faire de la doublure, et la doublure sur site en région n'est pas possible parce que la présence du directeur artistique du feuilleton serait nécessaire, toujours selon lui. Mais la direction réfléchit à la création d'une salle de montage en parallèle au Franay. Elle ne remplira peut-être pas tous les critères d'acoustique, mais le matériel serait identique.

La Valentine

Les recherches d'un nouveau site sont relancées avec pour deadline la fin du bail dans moins de 2 ans.

Lambersart

Un site a été identifié pour la fiction. Il s'agit d'un bâtiment neuf dont la construction est en cours à Lomme, dans la proche périphérie de Lille et qui serait bien desservi par les infrastructures routières, selon la direction. Une présentation sera faite devant les instances. Le déménagement est prévu au 1er semestre 2020.

Pour la Post-Production la direction recherche des locaux en proximité des gares. Plusieurs sites ont été repérés. L'objectif est un déménagement fin 2020 car après cette date, cela aurait un coût pour FTV.

Les échanges de parts entre FTV et TDF sur les sites de Lyon et Lambersart ont été signés.

Depuis la commission, il a été entendu que ces sites, dorénavant à propriétaire unique FTV, seraient cédés à des promoteurs immobiliers et que le projet à Lambersart serait de construire de nouvelles surfaces commerciales ainsi qu'un EPAD (Pratique, suite logique à l'issue de la RCC...!)

Lyon

Les machines de la menuiserie sont aux normes après des travaux imposés par un contrôle.

Rennes

A l'occasion d'une question sur les surfaces qui resteront aux salariés de la vidéo mobile rattachés à Rennes après les travaux de réaménagement de la station France 3 Bretagne, la commission a appris que le chef de projet n'avait pas communiqué les plans à la DMF. Yves Dumond souhaite que les salariés conservent un bureau de passage, mais les plans reçus par les Représentants de Proximité ne le prévoient pas.

Vendargues

Le projet d'achat du site a été validé en Conseil d'Administration et suit son cours. De cet achat dépendent:

- Le transfert de la Post-Production du Franay
- La création d'un 3e studio
- La création d'un site en semi dur pour la restauration
- La création d'un espace de peinture
- Les aménagements des bureaux, de la porte d'accès à l'atelier de construction.

Après deux ans d'attente, l'achat de la CNC (scie à commande numérique) a été validé la semaine du 10 juin. Les travaux d'aménagement de l'atelier de construction dureront 1 mois et 12. Livraison prévue, avec les outils, fin décembre 2019.

Les accessoires en sont enfin au stade de la mise en place. Il reste 6 containers à vider et à répartir sur les rayonnages. Un nouveau système d'élévation (chariot) arrivera fin juin-début juillet. Le logiciel de référencement *Easyvista* est en cours de test par la DMF, mais il semble selon Yves Dumond qu'il ne fasse pas vraiment l'affaire.

Marseille, le 28 juin 2019

[Nos Délégués Syndicaux Centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

